

12 janvier 2016

INTERPELLATION

INT / 16 /

16-INT-065

Moratoire concernant l'implémentation des nouveaux médecins : nous avons un besoin urgent de savoir où nous allons !

Le 18 décembre dernier, la majorité UDC-PLR du Conseil national a torpillé lors du vote final, sans un mot d'explication, un projet de loi qui visait à prolonger la possibilité pour les cantons de limiter l'installation de nouveaux médecins en provenance de l'Union européenne, alors que pas moins de 18 cantons en font usage à satisfaction. Depuis les accords de libre circulation, tout médecin issu d'un pays membre de l'UE voit en effet ses titres automatiquement admis en Suisse. Seule une clause du besoin, laissée à l'appréciation des cantons, permet donc d'éviter l'installation illimitée de spécialistes européens attirés dans une large mesure par des tarifs médicaux élevés.

Au cours des 12 dernières années, nous n'avons vécu qu'une seule courte période de 18 mois sans clause du besoin, entre janvier 2012 et juin 2013. Au cours de ces 18 mois, les installations de spécialistes dans les villes vaudoises ont plus que doublé, générant un rebond des coûts jusque-là bien maîtrisés. Or la droite, à l'instigation des assureurs, vient d'interdire cet unique moyen de régulation qu'elle avait dû accepter de réintroduire en catastrophe il y a moins de 3 ans. Cela corrobore la moyenne établie par SantéSuisse, selon laquelle chaque nouveau spécialiste installé sur le territoire coûte en moyenne 500 000 francs de plus à la LAMal et est donc au final à la charge des assuré-e-s.

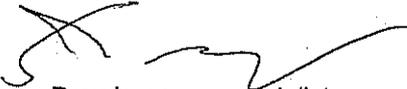
Depuis, malgré les nombreuses protestations émises tant par des ministres cantonaux de la santé que par diverses associations de défense des assuré-e-s, les professionnels de la santé, nous avons droit à de grandes déclarations pour indiquer, à l'instar de la vice-présidente du PLR Suisse Isabelle Moret, que « Il ne faut pas craindre son abandon, qui n'aura pas les effets catastrophiques annoncés par certains. ». Enfin, on sent, derrière les solutions abracadabrantesques qui sont présentées, la volonté d'aller vers la suppression du libre choix du médecin, cette mal-nommée « liberté de contracter », vision des assureurs.

Dans ce contexte tendu, la population a besoin de réponses claires à quelques questions simples, à commencer par le droit de savoir si la décision du Conseil national, pour autant que rien ne change dans les prochains mois sous la coupole, aura des effets sur les coûts de la santé, respectivement sur les primes d'assurance maladie.

Nous posons donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) Quelles sont les marges de manœuvre du canton pour pallier le manque de cet outil de régulation utilisé jusqu'à présent ?
- 2) Quelles seront les conséquences financières ou autres pour les assuré-e-s vaudois dès juillet prochain ?
- 3) Doit-on prévoir une hausse substantielle des primes 2017 ? Si oui, quels seront les coûts pour les assuré-e-s, tant en moyenne que pour les maxima ? Ainsi que pour le canton et / ou les communes ?
- 4) Les fossoyeurs du moratoire présentent comme solution « miracle » une révision profonde des tarifs médicaux qui tiendrait compte de la densité médicale variable des spécialistes sur le territoire. Comment le Conseil d'Etat apprécie-t-il cette proposition ?

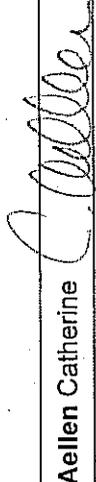
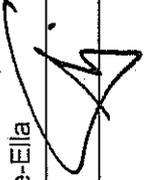
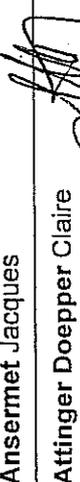
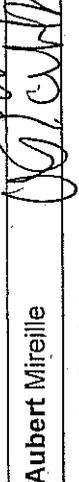
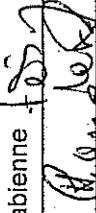
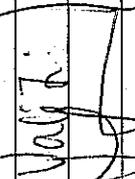
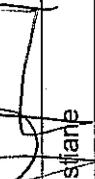
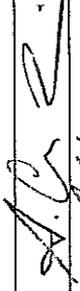
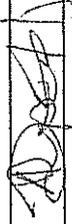
Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses rapides.


Pour le groupe socialiste,

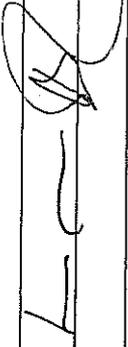
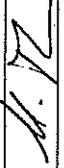
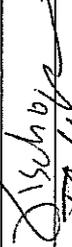
Stéphane Montangero

Sauhaite développer

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

Aellen Catherine		Christen Jérôme		Eggenberger Julien	
Ansermet Jacques		Christin Dominique-Ella		Ehrwein Nihan Céline	
Attinger Doepper Claire		Clivaz Philippe		Epars Olivier	
Aubert Mireille		Collet Michel		Favrod Pierre-Alain	
Baehler Bech Anne		Cornamusaz Philippe		Ferrari Yves	
Ballif Laurent		Courdesse Régis		Freymond Isabelle	
Bendahan Samuel		Cretegny Gérard		Freymond Cantone Fabienne	
Berthoud Alexandre		Cretegny Laurence		Gander Hugues	
Bezençon Jean-Luc		Croci-Torti Nicolas		Genton Jean-Marc	
Blanc Mathieu		Croffaz Brigitte		Germain Philippe	
Bolay Guy-Philippe		Cuérel Julien		Glauser Alice	
Bonny Dominique-Richard		De Montmollin Martial		Glauser Nicolas	
Bory Marc-André		Debluë François		Golaz Olivier	
Bovay Alain		Décosterd Anne		Grandjean Pierre	
Buffat Marc-Olivier		Deillon Fabien		Grobéty Philippe	
Butera Sonya		Démétriadès Alexandre		Guignard Pierre	
Cachin Jean-François		Desmeules Michel		Haldy Jacques	
Calpini Christa		Despot Fabienne		Hurni Véronique	
Capt Gloria		Devaud Grégory		Induni Valérie	
Chapalay Albert		Dolivo Jean-Michel		Jaccoud Jessica	
Chappuis Laurent		Donzé Manuel		Jaquet-Berger Christiane	
Cherubini Alberto		Ducommun Philippe		Jaquier Rémy	
Cherbuin Amélie		Dupontet Aline		Jobin Philippe	
Chevalley Christine		Durussel José		Jungclaus Delarze Suzanne	
Chollet Jean-Luc		Duvoisin Ginette		Kappeler Hans Rudolf	

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

Keller Vincent	Neyroud Maurice	Ryflo Alexandre	
Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella	
Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole	
Kunze Christian	Papilloud Anne	Schobinger Bastien	
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie	
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude	
Luisier Christelle	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric	
Mahaim Raphaël	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc	
Maillefer Denis-Olivier	Podio Sylvie	Stürner Felix	
Manzini Pascale	Probst Delphine	Surer Jean-Marie	
Marion Axel	Randin Philippe	Thalmann Muriel	
Martin Josée	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François	
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Tosato Oscar	
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice	
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel	
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean	
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip	
Meilly Serge	Richard Claire	Venezelos Vassilis	
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain	
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre	
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz-Annick	
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe	
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas	
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wyssa Claudine	
Mossi Michele	Ruch Daniel	Züger Eric	